

## **Appel à contribution – Questions vives volume 7/n°15**

### **Egalité filles-garçons : où en est-on ?**

Coordinatrice du numéro : Christine Fontanini, LIRDEF, Université Montpellier 3

Malgré les progrès enregistrés ces dernières années, les inégalités entre les sexes persistent dans l'éducation en termes notamment de choix d'orientation scolaire et professionnelle, de respect entre les filles et les garçons (NESSE, 2009).

Pourtant l'égalité des filles et des garçons à l'école est une obligation légale, réaffirmée par la loi pour l'Avenir de l'Ecole du 23 avril 2005, de l'école primaire au lycée.

Deux axes sont privilégiés :

- Favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation ;
- Assurer une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte.

De plus, les responsables du système éducatif ont fait élaborer et signer en 2000 une première convention interministérielle pour l'égalité des sexes à l'école. Cette convention renouvelée en 2006 a pour caractéristiques :

- Elle désigne comme objectif prioritaire une approche globale de l'éducation à l'égalité des sexes ;
- Elle souligne la nécessité d'un apprentissage précoce pour que les stéréotypes s'estompent et que d'autres modèles de comportement puissent se construire progressivement, et cela dès la maternelle ;
- Elle cible de façon privilégiée l'orientation et l'éducation à l'égalité entre les sexes.

Les enseignant-e-s sont encouragé-e-s à s'appuyer sur les programmes d'enseignement, notamment sur l'éducation civique, et sur des actions de sensibilisation visant l'apprentissage de la responsabilité : prévention et traitement des violences sexuelles, éducation à la sexualité, prévention de la violence.

Or, de nombreuses recherches (Mosconi, 2008) ont mis en évidence que ces prescriptions ne sont pas vraiment appliquées. Par exemple, les pratiques actuelles des enseignant-e-s (interactions avec les élèves, attentes et jugements, effet Pygmalion...) ne vont pas nécessairement dans le sens d'une éducation à l'égalité des sexes. Ce manque d'application des textes sur l'égalité filles et garçons à l'école est sans doute dû au fait, du moins en partie, qu'il existe peu de formation initiale et continue sur ce thème dans les IUFM car, vraisemblablement, il ne correspond pas à une politique prioritaire de l'Education nationale et ne mobilise pas suffisamment de formateurs/trices convaincu-e-s de son importance.

Par ailleurs, en 2005, des élèves d'un lycée d'Ille-et-Vilaine se sont mobilisé-e-s pour faire évoluer les mentalités sur la thématique des relations entre les filles et les garçons. Ces lycéen-ne-s ont été accompagné-e-s par une association et l'équipe éducative de l'établissement. Ainsi est née « la Journée de la jupe et du respect » au printemps 2006. D'autres établissements aux quatre coins de la France vont se fédérer et créer « le Printemps de la Jupe et du respect » en 2007 et à son extension jusqu'à cette année. Si ce projet génère

tant d'engouement, c'est parce qu'il émane d'une volonté des jeunes. Il est ancré dans leur quotidien et interroge la mixité, l'égalité et les valeurs citoyennes de tolérance et de respect.

L'objectif de ce numéro est d'examiner si l'égalité des filles et des garçons dans l'éducation en France et ailleurs a progressé ces vingt dernières années ou si l'inégalité s'est réduite que cela soit dans le monde scolaire et universitaire, mais aussi dans le milieu familial qui a connu de grands bouleversements (divorces plus nombreux, recompositions familiales...). Quels sont les modèles proposés aux filles et aux garçons dans les médias, dans les jeux et plus globalement dans la société ?

Références :

Mosconi, N. (2008). Genre et pratiques scolaires : comment éduquer à l'égalité ? *Actes du séminaire national Eduscol Egalité filles – garçons à l'École : quelles réalités ? Quelles perspectives ?* 28 mars

NESSE – Network of Experts in Social (2009). *Gender and Education (and employment) – lessons from research for policy makers*. European commission education and Culture.

Dates importantes :

Propositions informelles (1page) : automne 2010

Remise des textes complets jusqu'au 15 février 2011

Retour des experts avant le 15 mars 2011

Envoi de la version définitive avant le 15 avril 2011

Sortie du numéro juin 2011.

Renseignements et soumissions voir le site : <http://questionsvives.sp.educaix.com>